

Purin



Le purin d'orties est un excellent engrais biologique.

Le **purin** est un déchet liquide produit par les élevages d'animaux domestiques. Il est constitué principalement d'urines complétées éventuellement de la phase liquide s'écoulant d'un tas de fumier. Contrairement au lisier, le purin possède un maximum de cinq pour cent de matières solides dans son état naturel, ce qui en fait plutôt un solvant conçu pour le mélange avec d'autres substances de production agricole.

1 Les purins en agriculture biologique

Par extension, en agriculture biologique, on parle de purin pour désigner les produits issus de la macération, de l'infusion ou de la décoction de certains végétaux. Ces purins peuvent servir, selon leur stade de maturation et le végétal utilisé, d'insecticides, de fongicides (lutte biolo-

gique), d'engrais ou d'activateur de compost^[1].

1.1 Polémique sur l'efficacité

Il existe peu de travaux sérieux sur le sujet, et beaucoup d'allégations à mi-chemin entre la légende urbaine et les croyances traditionnelles. Néanmoins, la Société nationale d'horticulture de France a réalisé un rapport compilant 15 années d'expérimentations sur le sujet^[2]. Les auteurs constatent l'absence d'effet positif reproductible du purin d'ortie :

« Au final, il est frappant de constater l'écart entre les effets mesurés – nuls, tenus et/ou aléatoires – et les recommandations des prescripteurs de la profession sur l'emploi des purins. »

1.2 Purin d'orties

Le purin d'orties, dont l'appellation correcte est « extrait fermenté d'orties », est principalement utilisé comme fertilisant (riche en azote mais faible en potasse) en arrosage, comme éliciteur en pulvérisation foliaire et, dans une moindre mesure, insecticide par effet répulsif (très efficace contre les pucerons). Il est issu de la macération d'orties hachées dans de l'eau pendant 10 jours à l'abri de la lumière (au-delà de 15 jours il devient herbicide). La macération dégage beaucoup de gaz. Le liquide obtenu est lui-même dilué à 10 à 20 % dans l'eau d'arrosage (ou à 5 à 10 % dans l'eau de pulvérisation). L'odeur du purin d'ortie est particulièrement nauséabonde.

Pour faire le purin d'orties il existe aussi cette recette très simple : La macération doit se faire dans de l'eau à raison d'1 kg de feuilles d'orties pour 10 litres^[3]. Elle doit se faire en 3 à 4 jours à 18 °C, et le purin d'ortie doit être dilué dans environ 5 fois son volume d'eau dans un récipient fermé. Le purin d'ortie peut également servir d'activateur de compost.

1.3 Purin de prêle

Le purin de prêle, issu d'une décoction, aurait des effets fongicide car il apporte de la silice aux plantes, ce qui leur permettrait de renforcer leurs tissus. La décoction d'ail serait également assez efficace comme fongicide. Ces allégations n'ont jamais fait l'objet de mesures scientifiques sérieuses concluantes.

1.4 Purin de consoude

Le purin de consoude est un fertilisant riche en potasse et contenant également de nombreux oligo-éléments tels que du calcium, du fer, du magnésium, du cuivre, du bore, du manganèse, et du zinc.

1.5 Purins insecticides

De nombreux autres végétaux auraient des vertus insecticides comme :

- en décoction : l'absinthe, l'ail, la camomille, le noyer et le sureau.
- en infusion : l'épazote, le lantana ou la tanaïs.
- en macération (1 à 2 jours) : le pyrèthre (de nombreuses préparations à l'efficacité reconnue sont disponibles dans le commerce et utilisables en agriculture biologique), le tabac (l'usage de nicotine, donc d'extrait de tabac, comme insecticide est néanmoins interdit), la rhubarbe.
- en purin (macération longue jusqu'à fermentation) : l'armoise, la fougère, le genêt, la lavande, l'ortie, la rue officinale.

1.6 Purins de Valériane

Ce purin est un excellent tonifiant pour les plantes à fleurs et les arbustes comme les rosiers car il permet d'accroître la floraison.

Il stimule aussi les défenses des plantes contre les attaques des parasites et des maladies.

C'est aussi un très bon activateur de compost.

Préparation

Hacher grossièrement 100 grammes de feuilles et de tiges.

Mettre les herbes dans 1 litre d'eau froide et laisser macérer pendant 5 à 6 jours environ.

Il faut remuer tous les jours le purin.

Filtrer ensuite avant d'utiliser la préparation.

Utilisation

Effectuer une fois par mois des pulvérisations sur les feuillages des plantes avec de l'extrait fermenté dilué à 5 %, c'est-à-dire 5 centilitres d'extrait ajoutés à 95 centilitres d'eau ou 1 volume d'extrait pour 19 volumes d'eau.

Arroser le tas de compost avec de l'extrait fermenté dilué à 10 %, c'est-à-dire 10 centilitres d'extrait ajoutés à 90 centilitres d'eau ou 1 volume d'extrait pour 9 volumes d'eau.

On pourra utiliser ce type de purin en pulvérisation en y ajoutant un « agent mouillant » tel que savon (ou quelques

gouttes de liquide vaisselle), du lait ou un extrait de racines de saponaires qui permettra à la pulvérisation de mieux se fixer sur la plante.

1.7 Purin de pissenlit

On dit que le purin de pissenlit améliore la croissance et la qualité de la plante, et peut servir pour enrichir le compost^[4].

1.7.1 Préparation

On prend environ 2 kg de pissenlit frais ou 200 g de plantes séchées, on les mélange avec 10 litres d'eau^[4].

On le laisse fermenter dehors jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de mousse. On couvre le contenu avec un couvercle en cas de pluie, sinon, il faut le laisser à l'ombre, sans couvercle. On le remue une ou deux fois par jour.

1.7.2 Utilisation

Arroser les plantes avec le purin non dilué.

1.8 Polémique sur la légalité

Tous les produits libellés ou présentés comme **produit phytosanitaire ou engrais** en France^[5] sont interdits s'ils sont dépourvus d'autorisation de mise sur le marché (effet phytosanitaire) ou d'une homologation (effet fertilisant), le purin en étant dépourvu, il ne pouvait faire l'objet de vente ou de promotion de sa fabrication pour ces usages. Cependant, des préparations étaient commercialisées chez de nombreux distributeurs, l'emballage ne précisait pas l'usage du produit mais seulement sa composition^[6], laissant aux consommateurs avertis toute la liberté de l'utiliser pour ces effets présumés.

Une vaste polémique en 2006 a été provoquée par un texte de loi rappelant l'interdiction la mise sur le marché, la possession et la diffusion de produits phytosanitaires ne bénéficiant pas d'une autorisation de mise sur le marché^[7], il fut aussi décidé d'interdire la publicité commerciale et l'incitation à leur usage. Visant à renforcer la législation sur les produits phytosanitaires classiques et notamment à mieux contrôler les produits interdits, cette législation a aussi touché le purin et d'autres préparations artisanales qui n'ont jamais été évaluées ni homologuées.

Le purin d'orties a été autorisé comme engrais et activateur de croissance avec une recette précise garantissant en théorie sa qualité arrêté du 18 avril 2011, décision s'inscrivant dans le cadre d'une douzaine de mesures prévues dans le plan Ecophyto 2018 élaboré lors du Grenelle de l'Environnement^[8]. Son protocole de fabrication, précisé dans l'annexe de l'arrêté du 18 avril 2011, est considéré

par certains comme trop restrictif, le réduisant à « *une piquette d'ortie complètement inefficace* »^[9]

2 Bibliographie

- Bernard Bertrand, Jean-Paul Collaert et Éric Petiot (préf. Michel Lis), *Purin d'ortie et compagnie*, Senougougnat, de Terran (présentation en ligne)

3 Articles connexes

- Agriculture biologique
- Culture associée
- Insectes entomophages
- Organisme auxiliaire en protection des cultures
- Bouturage

4 Notes et références

[1] Jean-Michel Groult, *Jardiner durablement*, Paris, éd. Ulmer, 22 mars 2007, 25 cm, 256 p. (ISBN 978-2-84138-278-1, notice BnF n° FRBNF41208850) Prix Saint-Fiacre 2007

[2] http://www.snhf.org/images/stories/4_Les_publications_de_la_SNHF/purin_ortie_bd.pdf

[3] Purin ortie

[4] Annelore Bruns et Susanne Bruns (trad. Pierre Bertrand), *Manuel du jardin naturel : introduction illustrée au jardinage naturel* [« Biogarten Handbuch »], Rennes, éd. Ouest-France, 19 février 2010, 21 cm, 141 p. (ISBN 978-2-7373-4813-6, notice BnF n° FRBNF42149599)

[5] Le retour du purin d'ortie, 20 octobre 2010

[6] « La guerre du purin », *Sud-ouest*, 8 décembre 2010

[7] Les plantes et la loi : polémique autour du purin d'orties

[8] Le purin d'orties bientôt commercialisé en France, 20 avril 2011

[9] LEMONDE.FR avec AFP, 05.05.11

-  Portail de l'agriculture et l'agronomie
-  Portail de l'élevage
-  Portail de la protection des cultures

5 Sources, contributeurs et licences du texte et de l'image

5.1 Texte

- **Purin** *Source* : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Purin?oldid=113150244> *Contributeurs* : Abrahami, Serged, Spedona, Verdy p, Phe-bot, Hégésippe Cormier, Otets, MisterMatt Bot, Arnaud.Serander, Sei Shonagon~frwiki, Puff, Pautard, Fabrice Ferrer, Jarfe, Elnon, Calcineur, Efbé, VonTasha, Vlaam, Lilyu, DumZiBoT, Ben23, Wootz, WikiCleanerBot, ZetudBot, Michev, Micbot, Frederic Y Bois, CéCédille, Le Cineyphile, Xqbot, EmausBot, Salsero35, WikitanvirBot, Dojada, Karg se, Helb23, Once U, Addbot, Heuhvumjoer, ScoopBot, Girart de Roussillon et Anonyme : 28

5.2 Images

- **Fichier:Illustration_Urtica_dioica0_clean.jpg** *Source* : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/dc/Illustration_Urtica_dioica0_clean.jpg *Licence* : Public domain *Contributeurs* : *Source* : www.biolib.de *Artiste d'origine* : User:Kilom691
- **Fichier:Nuvola_apps_bug.png** *Source* : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/4d/Nuvola_apps_bug.png *Licence* : LGPL *Contributeurs* : <http://icon-king.com> *Artiste d'origine* : David Vignoni / ICON KING
- **Fichier:Tractor_icon.svg** *Source* : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/b/b5/Tractor_icon.svg *Licence* : CC BY-SA 3.0 *Contributeurs* : Travail personnel *Artiste d'origine* : Spedona
- **Fichier:Vache_NB.svg** *Source* : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/7/76/Vache_NB.svg *Licence* : Public domain *Contributeurs* :
- **Martin_Nathusius,_Veröffentlichung.JPG** *Artiste d'origine* : Martin_Nathusius,_Veröffentlichung.JPG : Martin von Nathusius
- **Fichier :_P_agriculture-color.png** *Source* : http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/0/00/P_agriculture-color.png *Licence* : CC-BY-SA-3.0 *Contributeurs* : Travail personnel *Artiste d'origine* : ?

5.3 Licence du contenu

- Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0